



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 19 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf octobre à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 14 octobre 2023, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	15

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Monsieur LE BRETON, Monsieur ENGEL, Monsieur BENOIST

Absents excusés : Monsieur TREFOUX a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI
Madame MOREL a donné pouvoir à Madame LEMOINE
Monsieur OLLIVIER a donné pouvoir à Monsieur VIGNANCOUR
Madame MOULIN a donné pouvoir à Madame CARPENTIER
Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER, Madame LENOEL

Absents : Monsieur COISEL

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

23-072 RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L5211-39 ;

Conformément à cet article le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse chaque année, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique.

Le conseil Municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité de la Communauté de communes Cœur de Nacre pour l'exercice 2022.

Vote : POUR : 15

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI

